

IV.

Thérèse OLAJOS

LA CHRONOLOGIE DE LA DYNASTIE AVARE DE  
BAĪAN



Les opinions émises dans les ouvrages usuels sur la chronologie du khagan Baïan, fondateur de l'Etat des Avars du Danube, et de sa dynastie offrent des divergences considérables. Il suffit de consulter quelques publications récentes pour constater le fait et l'ampleur de l'incertitude en ce qui concerne la datation du règne de Baïan. Ainsi selon T. Lewiczki<sup>1</sup> ce règne dura approximativement de 565 à 602, tandis que G. Moravcsik<sup>2</sup> le date de 568 à 582 ; G. Cankova-Petkova<sup>3</sup> pense que Baïan était déjà khagan en 558, et M. I. Artamonov<sup>4</sup> le fait vivre jusqu'en 630. Et la liste de ces divergences pourrait être allongée<sup>5</sup>.

1. Bajan : *Lexicon Antiquitatum Slavicarum*, I, Bratislava-Varsovie-Cracovie 1959-1961, p. 69 ; cf. V. BEŠEVLIJEV, *Fontes Graeci Historiae Bulgaricae*, II, Sofia 1958, p. 243.

2. *Byzantinoturcica*, II, Berlin 1958, p. 83.

3. *Fontes Graeci Historiae Bulgaricae*, II, Sofia 1958, p. 216 ; mais dans le tome III (Sofia 1960, p. 44), G. Cankova-Petkova date le règne de Baïan de 565 à 602.

4. *Istorija khazar*, Leningrad 1962, p. 160.

5. Selon J. B. BURY (*A History of the Later Roman Empire from the Death of Theodosius I to the Death of Justinian*, II, Londres 1923, p. 315), ce n'est pas encore Baïan qui est le khagan en 558, mais Kandich. En réalité Kandich figure comme chef d'une délégation et non pas comme khagan dans le fragment 4 de Ménandre le Protecteur. Selon F. DVORNIK (*The Slavs. Their Early History and Civilisation*, Boston 1959, p. 38), en 602 ce n'est plus Baïan qui est le khagan, mais Apsich, qui mène une campagne contre les Antes. Au vrai, THÉOPHYLACTE SIMOCATTA (*Hist.*, VIII, 5, 13) montre qu'Apsich conduisit cette expédition non en tant que khagan, mais en qualité de commandant militaire. Selon D. OBOLENSKY (*The Empire and its Northern Neighbours 565-1018*, Cambridge Medieval History, IV, 1, Cambridge 1966, p. 481) et L. BRÉHIER (*Le monde byzantin. Vie et mort de Byzance*, Paris 1969, p. 50-51), en 601 Baïan est encore le prince des Avars. Selon B. GRAFENAUER (*Nekaj vprasanj iz dobe naseljevanja južnih Slovanov*, Zgodovinski časopis 4, 1950, p. 93) et A. KOLLAUTZ (*Geschichte und Kultur eines völkerwanderungszeitlichen Nomadenvolkes*, I, Klagenfurt 1970, p. 254-255), vers 600 Baïan est encore le khagan des Avars.

La cause des différences chronologiques réside dans le fait que les sources peu nombreuses sur l'époque de Baïan et de ses successeurs sont fragmentaires d'une part et ne permettent d'autre part que des conclusions hypothétiques<sup>6</sup>. A cause des difficultés inhérentes à la nature des sources historiques, il est impossible de fixer des dates absolument certaines. Mais un passage de Théophylacte Simocatta (*Hist.*, I, 5, 1)<sup>7</sup> résout avec une certaine probabilité un problème chronologique de l'histoire de Baïan et de son successeur, et cette source n'a pas encore été exploitée dans les ouvrages qui me sont accessibles.

Du 29 juillet au 7 août 626, l'armée immense du khagan des Avars livrait de furieux assauts contre les murs de Constantinople du côté de la terre ferme et de la Corne d'Or, pendant que l'empereur Héraclius, loin de sa capitale, conduisait ses troupes contre le pays des Sassanides et que l'armée de Shahrvarâz, le commandant en chef persan, occupait les rives asiatiques du Bosphore, prêt à envoyer de l'aide aux Avars<sup>8</sup>. L'attention publique à Byzance et par conséquent l'intérêt des écrivains ne se fixèrent jamais autant sur les Avars que dans ce moment critique. C'est sans doute grâce à ce mouvement de curiosité que l'une des principales sources concernant le siège de 626 nous donne l'information la plus claire sur l'origine du prince nomade qui menaçait la ville impériale, et par suite sur la dynastie de Baïan. L'auteur de l'écrit hagiographique<sup>9</sup> est probablement Théodore le Syncelle, et l'homélie fut composée vraisemblablement lors du premier anniversaire du refoulement des Avars : le 7 août 627<sup>10</sup>.

6. Pour les renseignements détaillés sur les sources de l'histoire des Avars, je renvoie ici et pour ce qui suit à S. SZÁDECZKY-KARDOSS, *Ein Versuch zur Sammlung und chronologischen Anordnung der griechischen Quellen der Awarengeschichte* (Mitarbeiterin T. OLAJOS), Szeged 1972.

7. Je cite Théophylacte Simocatta ici avec l'indication du livre, du chapitre et du paragraphe selon la plus moderne editio Teubneriana : *Theophylacti Simocattae Historiae*, ed. C. de Boor, editionem correctiorem curavit... P. Wirth, Stuttgart 1972.

8. F. BARIŠIĆ, Le siège de Constantinople par les Avars et les Slaves en 626, *Byz.* 24, 1954, p. 371-395 ; V. GRUMEL, Homélie de Saint-Germain sur la délivrance de Constantinople, *REB* 16, 1958, p. 183-205 ; A. N. STRATOS, The Avar's Attack on Byzantium in the Year 626, *Byzantinische Forschungen* 2, 1967 (*Polychordia, Festschrift F. Dölger*, II), p. 370-376 ; IDEM, *Byzantium in the Seventh Century*, I, Amsterdam 1968, p. 173-196.

9. L. STERNBACH, *Analecta Avarica*, Diss. Phil. Acad. Litt. Cracoviensis, XXX, Cracovie 1900, p. 297-334 ; cf. F. MAKK, *Traduction et commentaire de l'homélie écrite probablement par Théodore le Syncelle sur le siège de Constantinople en 626* (sous presse comme tome 3 des *Opuscula Byzantina* de Szeged).

10. L. STERNBACH, *op. cit.*, p. 333-334 ; F. BARIŠIĆ, *op. cit.*, p. 373-374 ; cf. IDEM, *Fontes Byzantini historiam populorum Jugoslaviae spectantes*, I, Belgrade 1955, p. 159-160 ; F. HALKIN, *BHG*, n° 1061 ; G. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, I, Berlin 1958, p. 294 ; G. CANKOVA-PETKOVA, *Fontes Graeci Historiae Bulgaricae*, III, Sofia 1960, p. 41 ; I. E. KARAGIANNPOULOS, *Πηγαί τῆς Βυζαντινῆς ἱστορίας*, Thessalonique 1971, p. 162.

L'auteur glorifie la Vierge comme la salvatrice de Byzance dans sa lutte désespérée contre un ennemi supérieur en force ; il raconte, entre autres, que le prince des Avars fugitifs (il fait allusion à Baïan) put trouver jadis un pays pour son peuple, comme voisin de l'Empire, grâce à l'accueil hospitalier de l'empereur byzantin ; son successeur fut un de ses fils, qui eut, à son tour, pour successeur dans la dignité de khagan un frère cadet, celui qui assiégea Byzance en 626 et qui faillit peu auparavant s'emparer par ruse de l'empereur Héraclius, venu à la rencontre du prince nomade pour traiter de la paix<sup>11</sup>. La date de cet événement est contestée : elle est placée par les divers auteurs entre 617 et 623<sup>12</sup>.

Le fils de Baïan qui assiégea Constantinople en 626 ne régnait plus en 631-632. Selon la chronique dite de Frédégaire<sup>13</sup>, la dignité de khagan devint vacante à ce moment-là. Les Avars et les Bulgares mènent une guerre civile, à l'issue de laquelle le peuple victorieux devait imposer son prince. Il est fort probable que la victoire des Avars dans cette lutte intestine conserva le trône à la dynastie de Baïan, dont la position aurait été ébranlée seulement pour une courte période à la suite de l'émeute de Samo<sup>14</sup> et de la dissidence des Slaves du Sud<sup>15</sup>.

Quant à l'avènement du rejeton de Baïan qui assiégeait Constantinople en 626, une seule indication (incertaine, mais qu'on ne peut pas rejeter purement et simplement) fournit un terminus ante quem. Paul le Diacre rapporte (*Hist. Langob.*, IV, 37), immédiatement après l'avènement d'Héra-

11. THÉODORE LE SYNCELLE, *De obsidione Constantinopolis homilia* : L. STERNBACH, *Analecta Avarica*, p. 301<sup>13</sup>-302<sup>9</sup>. Cf. B. GRAFENAUER, *op. cit.*, p. 94 ; G. CANKOVA-PETKOVA, *Fontes Graeci Historiae Bulgaricae*, III, p. 44. GEORGES DE PISIDIE (*Bellum Avaricum*, v. 67-124) paraît connaître l'avènement au trône d'un seul fils de Baïan jusqu'en 626. Mais, selon toute vraisemblance, c'est Théodore le Syncelle qui a conservé ici la tradition authentique, tandis que le poète ne s'est pas soucié de donner une information exacte sur le fait historique. A. N. STRATOS (*Byzantium in the Seventh Century*, I, Amsterdam 1968, p. 180) fait passer à tort le khagan assiégeant Constantinople pour le petit-fils de Baïan.

12. Voir entre autres : A. PERNICE, *L'imperatore Eraclio. Saggio di storia bizantina*, Florence 1905, p. 97 ; N. H. BAYNES, *The Date of the Avar Surprise*, *BZ* 21, 1912, p. 110-128 ; GIORGIO DI PISIDIA, *Poemi. I. Panegirici epici*, a cura di A. Pertusi, Ettal 1960, p. 213 ; A. N. STRATOS, *op. cit.*, p. 147, 361-362.

13. FREDEGAR, IV, 72 : *MGH Script. rer. Mer.*, II, p. 157. Voir encore *Gesta Dagoberti I regis Francorum*, 28 : *MGH Script. rer. Mer.*, II, p. 411.

14. FREDEGAR, IV, 48 : *MGH Script. rer. Mer.*, II, p. 144.

15. GIORGIO DI PISIDIA, *In restitutionem S. Crucis*, v. 78-89 : A. Pertusi, p. 228-229 ; cf. CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *De admin. imp.*, 29, 14-53 ; 30, 6-75 ; 31, 1-25 ; 32, 1-29 ; 33, 1-19.

clius (610)<sup>16</sup>, une incursion dévastatrice des Avars dans le territoire du Frioul lombard. Dans ce récit il y a beaucoup d'éléments anecdotiques et imaginaires, mais l'information selon laquelle le prince des Avars était « un homme dans la fleur de l'âge » (*iuvenili aetate florentem*), paraît digne de foi. Ainsi on penche à croire que celui qui conduisit l'incursion vers l'an 610 fut le cadet et non pas l'aîné des deux fils de Baïan devenus khagans.

La cause probable du fait que dans ce cas ce fut un frère cadet et non pas un fils qui succéda au prince avar sur le trône peut être établie d'après quelques passages de Théophylacte Simocatta. Selon *Hist.*, VII, 15, 2, le successeur immédiat de Baïan ne perdit pas moins de sept fils, victimes d'une épidémie ; un peu après (VIII, 3, 7 ; cf. VIII, 2, 3), on apprend que ses quatre autres fils périrent encore de noyade pendant une bataille livrée aux Byzantins. Les termes de Simocatta (VIII, 2, 3) suggèrent que lors du commencement de la bataille mentionnée ces quatre princes étaient les derniers fils survivants du khagan.

En remontant dans la chronologie de la dynastie avare, le terminus ante quem suivant, qu'on peut établir avec une grande probabilité, bien que d'une manière indirecte, est en rapport avec l'avènement du fils aîné de Baïan. L'accord avaro-byzantin, rendu définitif après la mort de l'empereur Tibère (13-14 août 582)<sup>17</sup>, resta en vigueur environ deux ans<sup>18</sup>. L'offensive avare avait violé le traité, et l'état de guerre qui s'ensuivit durait déjà depuis trois mois, quand une ambassade byzantine partit pour le quartier général du khagan<sup>19</sup>. On doit donc la dater de l'hiver 584-585. Bien entendu, à cause de l'obscurité du texte de notre source, on peut admettre une autre interprétation aussi, selon laquelle il faudrait compter les trois mois non pas du commencement de l'attaque avare, mais plutôt de l'arrivée du khagan à Anchialos ; si cette dernière interprétation est la bonne, il est presque sûr que l'ambassade byzantine n'arriva chez les Avars qu'en 585.

A propos des antécédents de la campagne des Avars, Théophane le Confesseur relate (différemment de Théophylacte Simocatta) la tentation des Avars de faire ajouter au versement annuel des 80 000 pièces d'or

16. Certains sont d'avis que l'attaque en question aurait eu lieu plus tard ; ainsi G. P. BOGNETTI (*Santa Maria di Castelseprio*, Milan 1948, p. 400-401) pense à l'année 615 ou à 616.

17. MÉNANDRE, fr. 65, 66, *Exc. de leg.* : de Boor, p. 220-221, 476-477 ; SIMOCATTA, *Hist.*, I, 3, 1-7.

18. SIMOCATTA, *Hist.*, I, 3, 8.

19. SIMOCATTA, *Hist.*, I, 4, 6-7.

deux fois 20 000 autres pièces. Selon Théophane<sup>20</sup>, Maurice accepte le versement des 100 000 pièces d'or et ne refuse que la prétention aux 120 000 : c'est le *casus belli*. Il faut croire qu'ici ce n'est pas à une autre source, inconnue de nous, que Théophane a puisé, mais qu'en utilisant l'œuvre de Théophylacte Simocatta lui-même ou son modèle immédiat, il a fait une confusion en redoublant à tort la revendication des Avars. Par contre, l'indication qu'en mai de la première année du règne de l'empereur Maurice une délégation avare se présenta à Byzance paraît être une donnée puisée par Théophane à une source perdue. Quant à la chronologie qui nous intéresse, la question ne peut être posée que de la façon suivante : faut-il suivre Théophylacte, presque contemporain de l'événement, qui date la campagne avare du début de la troisième année de l'empereur Maurice et l'ambassade byzantine au moins de trois mois plus tard, ou bien faut-il croire Théophane, le compilateur postérieur, qui a pu lier tout à fait arbitrairement des informations de Théophylacte Simocatta sur des ambassades avares (I, 3, 8-13 ; I, 6, 4-5 ; I, 3, 3) avec le renseignement d'une autre source parlant peut-être d'une tout autre délégation avare<sup>21</sup> ? La méthode exige qu'on fasse crédit à Théophylacte et qu'on date ainsi l'ambassade byzantine de la fin de l'an 584 ou plutôt du début de l'an 585, comme nous l'avons fait ci-dessus<sup>22</sup>.

Cette ambassade avait pour objectif d'amener le prince nomade à cesser les incursions sur le territoire de l'empire byzantin et à rétablir l'état de paix entre les deux pays. L'un des deux chefs de la délégation, Comentiolus, l'officier de la garde, rappela au khagan « l'hospitalité » accordée jadis

20. A.m. 6075 : ed. de Boor, p. 252<sup>31</sup>-253<sup>11</sup>.

21. THÉOPHANE LE CONFESSEUR rapporte (a.m. 6075 : de Boor, p. 252<sup>31</sup>-253<sup>11</sup>), en les pressant dans une seule phrase, une délégation avare au mois de mai 583, la prise de Sirmium par les Avars peu antérieure à cette date (immédiatement avant le 14 août 582) et la prétention des Avars de faire ajouter au versement annuel des 80 000 pièces d'or 20 000 autres pièces. Les uns, comme par exemple W. HAUSSIG (*Byz.* 23, 1953, p. 401), rattachent la délégation avare du mois de mai 583 à l'accord avaro-byzantin conclu après la capitulation de Sirmium : ils la considèrent donc comme le commencement de la paix de deux ans mentionnée par THÉOPHYLACTE SIMOCATTA (*Hist.*, I, 3, 8). Les autres, comme par exemple G. MORAVCSIK (*Byzantinoturcica*, I, p. 546), datent de 583 la fin de l'état de paix, ce qui veut dire que, selon eux, cette ambassade avare aurait déjà exigé l'augmentation inacceptable du versement annuel. Un passage compilé confusément, qui ne peut pas être interprété sans équivoque, est inutilisable pour constituer la base d'une chronologie solide.

22. Les autres sources suivent Théophylacte et Théophane et n'ont pas de valeur documentaire indépendante (KÉDRĒNOS : Bonn, I, p. 691<sup>17</sup>-692<sup>8</sup> ; NICÉPHORE CALLISTE, XIV, 12, 4-10, XVIII, 28) ou sont complètement confuses au point de vue de la chronologie (EVAGRE, *Hist. eccl.*, VI, 10 ; cf. NICÉPHORE CALLISTE, XVIII, 14 ; MICHEL LE SYRIEN, X, 18) ; elles ne permettent donc pas de dater l'ambassade byzantine en question.

par les Byzantins aux Avars fugitifs et il parla à ce propos des « ancêtres » (προγόνους) du khagan qui avaient joui de la bienveillance de l'empereur<sup>23</sup>. Bien que le discours que nous lisons chez Théophylacte ait été composé, conformément à la pratique de l'historiographie antique, par l'historien selon toute vraisemblance et non pas par Comentiolus, la situation historique exposée dans le discours doit être considérée comme authentique. Théophylacte connaissait bien l'œuvre (dont nous n'avons que des fragments) de Ménandre le Protecteur<sup>24</sup>, qui transmettait des informations solides d'un contemporain sur l'installation des Avars dans le bassin du Moyen-Danube. Pour l'histoire de l'empereur Maurice (582-602), le sujet de son propre ouvrage, Théophylacte disposait de sources authentiques<sup>25</sup>. Il faut donc accepter comme certain que le khagan régnant vers 584-585 n'est pas le même que celui dont l'installation en Scythie Mineure (Durostorum) vers 561-562<sup>26</sup> fut reconnue par Justinien I<sup>er</sup> et dont l'installation en Pannonie en 568 fut garantie quelques années plus tard (vers 570-571) par contrat de la part de l'empereur Justin II<sup>27</sup>. Par cette reconnaissance le khagan et son peuple furent pour ainsi dire accueillis sur le territoire qui appartenait théoriquement à l'empire byzantin. Puisque le prince recevant asile était certainement Baïan, le khagan régnant vers 584-585 ne peut être qu'un de ses fils, probablement l'aîné : ce n'est pas lui, mais ses ancêtres qui bénéficièrent de l'hospitalité des Byzantins, lorsque les Avars en fuite atteignirent le Danube.

D'ailleurs la lecture attentive de Théophylacte (*Hist.*, I, 3, 8-4, 9) suggère

23. SIMOCATTA, *Hist.*, I, 5, 1. THÉODORE LE SYNCELLE (Sternbach, p. 301<sup>15-20</sup>) indique aussi que c'est le khagan occupant le pays du Danube qui bénéficia de l'hospitalité romaine.

24. Voir la remarque de THÉOPHYLACTE SIMOCATTA (*Hist.*, I, 3, 5) et les constatations des savants, comme par exemple K. GROH (*Geschichte des oströmischen Kaisers Justin II. nebst den Quellen*, Leipzig 1889, p. 14), N. V. FIGULJEVSKAJA (*Vizantija i Iran na rubeže VI i VII vekov*, Moscou-Leningrad 1946, p. 8), H. W. HAUSSIG (*Theophylakts Exkurs über die skythischen Völker*, *Byz.* 23, 1953, p. 276) et G. MORAVCSIK (*Byzantinoturcica*, I, p. 544).

25. Voir P. GOUBERT, *Byzance avant l'Islam*, I, Paris 1951, p. 12-14.

26. *Chronicon Monembasiae*, IV (édition et commentaire : P. LEMERLE, *REB* 21, 1963, p. 5-49) v. 10, 13 ; *Chronicon Monembasiae T et K* (ed. N. A. BEES, *Byzantis* 1, 1909, p. 61-73), p. 62 ; cf. MÉNANDRE LE PROTECTEUR, fr. 9 (*Exc. de leg.* : de Boor, p. 442<sup>29-444</sup><sup>31</sup>).

27. Le fragment 33 de MÉNANDRE (*Exc. de leg.* : de Boor, p. 459<sup>29-31</sup>) formule les éléments d'une des négociations infructueuses de 568 en ces termes : ξυνήρεσε Τιβερίω και τοῖς περὶ τὸν Ἀψίχ παρασχεθῆναι γῆν τοὺς Ῥωμαίους, ἵνα κατοικήσῃται μέλλοιεν οἱ Ἄβαροι. C'est dans les mêmes termes que fut certainement reconnue la présence des Avars dans le bassin du Moyen-Danube à l'occasion du traité de paix conclu un peu après : MÉNANDRE, fr. 34, 35 (*Exc. de leg.* : de Boor, p. 460<sup>12-24</sup>) ; fr. 35a (*Exc. de sent.* : Boissevain, p. 237-13).



que ce fut ce même khagan qui peu avant la rupture de la paix avaro-byzantine, c'est-à-dire avant août-septembre 584, avait demandé à l'empereur Maurice l'envoi d'un éléphant, puis d'un sofa en or. S'agissant de la capitulation de Sirmium et du traité de paix qui s'ensuivit, Théophylacte (*Hist.*, I, 3, 1-7) mentionne toujours « des Avars » ou bien « des ennemis ». C'est seulement quand il vient à parler des événements qui précèdent la rupture de la paix en vigueur depuis deux ans (*Hist.*, I, 3, 8 s.) qu'il met au premier plan dans son récit la personne du khagan. Auparavant c'est Baïan qui régnait encore, mais sa personnalité n'est pas de premier intérêt pour l'historien de l'empereur Maurice. Au contraire le successeur immédiat de Baïan, qui est en scène à l'époque de Maurice, est mis au premier plan par Simocatta.

La fin du règne de Baïan tombe donc dans la période comprise entre l'année 584 (et probablement l'été de cette année) au plus tard et l'été de l'année 582 au plus tôt. Car Byzance dut céder Sirmium aux Avars peu avant la mort de Tibère<sup>28</sup> (13-14 août 582)<sup>29</sup>, et, selon Ménandre<sup>30</sup>, le siège et les pourparlers diplomatiques furent encore conduits de la part des nomades par Baïan.

En ce qui concerne le début du règne de Baïan, le terminus ante quem est fourni par le fragment 9 de Ménandre<sup>31</sup>. D'après cette source, les Avars campent dans le Bas-Danube, quand le commandant en chef byzantin, Justin (fils de Germanus), traite avec eux, puis dirige leurs envoyés à la cour de Justinien I<sup>er</sup>. Tout cela est daté par la plupart des spécialistes de 561 ou de 562<sup>32</sup>. La seconde date est très vraisemblable ; mais ce qui est certain, c'est que l'événement se passa avant la mort de Justinien I<sup>er</sup> (14 novembre 565) et après 558, parce qu'alors, selon le fragment 4 de

28. SIMOCATTA, *Hist.*, I, 3, 3-5.

29. THÉOPHANE, a.m. 6074 : de Boor, p. 252<sup>b</sup>-13 ; JEAN D'EPHÈSE, *Hist. eccl.*, V, 13 : Brooks, versio, p. 198-199 (cf. EVAGRE, *Hist. eccl.*, V, 22-23 ; SIMOCATTA, *Hist.*, I, 1-2 ; JEAN DE BICLAR, an. 581, 4 et 582, 1 ; *Chronicon Paschale* : Bonn, p. 138 ; GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Franc.*, VI, 30 ; JEAN DE NIKIOU, 94, § 25-26). Sur les faits et la date, voir E. STEIN, *Studien zur Geschichte des byzantinischen Reiches*, Stuttgart 1919, p. 98-99, 102 ; A. N. STRATOS, *Byzantium in the Seventh Century*, I, p. 52-53.

30. *Exc. de leg.*, fr. 65, 66 : de Boor, p. 220-221, 476-477.

31. *Ibidem*, p. 443-444.

32. Voir par exemple C. C. DICULESCU, *Die Gepiden*, I, Halle 1922, p. 156-157 ; H. HAUPTMANN, Les rapports des Byzantins avec les Slaves et les Avars pendant la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, *Byz.* 4, 1927-28, p. 149-151 ; E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, II, Paris 1949, p. 543-544 ; P. LEMERLE, Invasions et migrations dans les Balkans depuis la fin de l'époque romaine jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle, *Revue Historique* 211, 1954, p. 288 ; A. H. M. JONES, *The Later Roman Empire, 284-602*, Oxford 1964, p. 293-294 ; D. SINOR, *Inner Asia. History-Civilization-Languages*, Bloomington 1971, p. 145-147.

Ménandre, Justin était encore dans le Caucase<sup>33</sup>, commandant en chef des troupes impériales, et non pas dans le Bas-Danube. Parmi les historiens byzantins Ménandre est le seul qui parle de Baïan en le nommant par son nom<sup>34</sup> ; et il mentionne Βαϊανός pour la première fois dans le fragment 9 ; quand il fait référence au prince des Avars dans les récits précédents, il lui donne le titre de khagan.

D'après cet exposé la chronologie des princes du peuple avar du Danube peut se résumer ainsi :

*très probablement en 562* (sûrement entre les années 558 et 565), Baïan est déjà le khagan des Avars. Depuis quand ? La question reste ouverte. *immédiatement avant le 14 août 582*, le khagan est encore Baïan. Selon Ménandre (frg. 65, 66), c'est Baïan qui conduit le siège de Sirmium et les pourparlers de capitulation.

*en 584-585*, ce n'est plus Baïan qui règne, mais l'un de ses fils, certainement l'aîné. Selon Théophylacte Simocatta (*Hist.*, I, 5, 1), l'empereur des Byzantins reçut jadis « avec hospitalité » les « ancêtres » du prince avar. Cette hospitalité consista sûrement dans une reconnaissance de l'installation de Baïan au Bas-Danube, puis en Pannonie.

*vers 610*, ce n'est plus l'aîné vraisemblablement, mais le cadet des deux fils de Baïan qui règne. Selon Paul le Diacre (*Hist. Langob.*, IV, 37), le khagan qui conduit l'armée avar à une expédition dans le Frioul est « un homme dans la fleur de l'âge ».

*dans les années 617-623*, le khagan est certainement le rejeton le plus jeune de Baïan. Selon Théodore le Syncelle (Sternbach, p. 301<sup>24-37</sup>), c'est lui qui par ruse faillit faire prisonnier l'empereur Héraclius, venu en personne aux pourparlers de traité.

*en été 626*, le khagan est encore le fils cadet de Baïan. Selon Théodore le Syncelle (Sternbach, p. 301 s.), c'est lui qui dirige le siège de Constantinople entre le 29 juillet et le 7 août.

*en 631-632*, le fils cadet de Baïan ne règne sûrement plus. Frédégaire (IV, 72) rapporte que la dignité de khagan est vacante ; Avars et Bulgares mènent une guerre civile, parce que les uns et les autres ont leur candidat pour le trône ; le prolongement du règne de la dynastie de Baïan est peut-être la conséquence de la victoire des Avars.

33. *Exc. de leg.* : de Boor, p. 442<sup>1-27</sup> ; cf. MALALAS : Bonn, p. 489.

34. G. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, II, Berlin 1958, p. 83.